

OPAH FLERS AGGLO

Toutes les communes sont concernées par les aides à l'amélioration de l'habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), en cours sur Flers Agglo, accueille désormais les 17 communes entrantes dans l'agglomération.

Lancée en septembre 2015, l'OPAH a pour but d'accompagner, au niveau technique et financier, les propriétaires privés, de l'ensemble des communes de Flers Agglo, dans leur projet de réalisation de travaux d'amélioration de leur logement : économies d'énergie, accessibilité ou adaptation à la perte d'autonomie.

Grâce à ce dispositif, vous pouvez bénéficier d'une assistance administrative et technique gratuite, apportée par le CDHAT, opérateur mandaté par Flers Agglo. Pour bénéficier des aides, vos travaux ne doivent pas être démarrés avant le dépôt du dossier.

Avant de lancer vos travaux, n'hésitez pas à contacter un conseiller du CDHAT (par téléphone, du lundi au vendredi, au **02 31 53 73 73**) ou à venir le rencontrer lors des **permanences sur rendez-vous** :

- **À Flers** : tous les mercredis et tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de 8h30 à 12h15 dans les locaux de Flers Agglo au 41 rue de la Boule
- **À La Ferté-Macé** : tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 8h30 à 12h15 au Laboratoire de l'Habitat au 26-28 rue d'Hautvie.